



**Annonces Officielles**  
**COMMUNE DE SAINT-GINGOLPH**  
**30.11.2018**

## Enquête publique

### Projet d'aménagement de l'embouchure de la Morge

En accord avec le Service cantonal des forêts, des cours d'eau et du paysage et conformément aux articles 25 et suivants de la loi cantonale sur l'aménagement des cours d'eau du 15 mars 2017, l'Administration communale de la commune de Saint-Gingolph soumet à l'enquête publique le projet d'aménagement de l'embouchure de la Morge.

<b>Requérant(s) :</b>	<b>Administration communale de Saint-Gingolph</b>
Maître d'ouvrage :	commune de Saint-Gingolph
Objet :	cours d'eau de la Morge – aménagement de l'embouchure
Auteurs du projet :	Groupement AM20, Sollertia SA (pilote), François Xavier Marquis Sàrl, biol conseils SA
Coordonnées :	2'551'260 / 1'138'230
Longueur du tronçon :	125 mètres

Le projet (plans et prescriptions) peut être consulté auprès de l'Administration communale, place de la Croix-Blanche 1 à Saint-Gingolph, aux heures d'ouverture habituelles.

Les remarques et oppositions éventuelles à l'encontre de ce projet doivent être déposés auprès de l'Administration communale, par écrit par lettre recommandée, dans un délai de trente jours dès la présente publication, à l'adresse suivante : Commune de Saint-Gingolph, place de la Croix-Blanche 1, 1898 Saint-Gingolph VS.

Saint-Gingolph, le 30 novembre 2018

**L'Administration communale**